

## LES TROIS PICHELIN

Port St Père a eu trois maires issus de la famille Pichelin.  
Pendant une grande partie de la troisième république, les Pichelin occupent la mairie sans pour autant faire l'unanimité, pour les élections de 1912 une seconde liste s'oppose à la « liste libérale catholique ».

# COMMUNE DE PORT-SAINT-PÈRE

---

## ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 MAI 1912

---

### *Chers Concitoyens,*

Les événements de l'hiver dernier, et particulièrement la réunion qui a été si fatale à notre regretté et vénéré Pasteur, nous ont, comme vous, profondément attristés.

Le désir d'avoir une seconde liste ayant été manifesté par beaucoup d'entre vous, nous avons l'honneur de solliciter vos suffrages, **non pour faire de la politique**, comme on l'a si mensongèrement insinué, mais **pour nous occuper des intérêts du pays**, qui ont été **si négligés par la dynastie Pichelin**.

L'*Écho de Paimboeuf* du 21 avril 1912 vous a dit qu'en 1869 M. Pichelin père avait voté avec la Municipalité 20.000 francs pour une gare à 500 mètres du clocher, c'est exact. Mais ce qu'on ne vous dit pas c'est qu'en 1872 il n'en voulait plus, **parce que la ligne traversait son Pré Mairiet**.

Vous pouvez constater, maintenant, le résultat qu'a eu l'éloignement de la gare à 2 kilomètres.

L'*Écho* ajoute que c'est sous la Municipalité Pichelin père que s'est installé le Télégraphe : c'est encore exact. Mais ce qu'il ne dit pas c'est que la Municipalité présidée par lui n'a **rien voulu voter**, et que les 1.200 francs nécessaires à son installation ont été fournis par le Conseil général et par un groupe de propriétaires.

M. Pierre Pichelin est, comme son père, l'ennemi du progrès ; par **trois fois** il a donné un **avis défavorable pour le téléphone**, et si nous l'avons eu c'est grâce à l'intervention de divers propriétaires.

M. Pichelin a **laissé partir chez nos voisins l'Usine électrique**, s'estimant heureux d'éviter ainsi un groupe d'électeurs qui auraient pu lui être hostiles.

Si nous avons un médecin, ce n'est certes pas lui qui l'a désiré et cherché.

Tous ces faits sont notoires.

Vous nous connaissez tous. Si vous voulez **une Municipalité qui se dévoue aux intérêts du Pays et qui administre avec intelligence les finances de la commune**,

### **VOTEZ POUR :**

MM. FOULARD, POULAIN, MOREAU, CLAVREUX, CORNILLAUD,  
MORISSEAU, Louis MARTIN, RONDEAU, J.-M. BICHON,  
VILAIN, HÉGRON du PLESSIS, LEROUX, MORISSON.

# Aux Électeurs

## de Port-Saint-Père,

Un factum lancé par les adversaires de la liste libérale catholique mérite une brève réponse.

Ce qui a été fatal à notre regretté Pasteur, c'est l'opposition à ses œuvres et la conduite de deux hommes dont le concours aurait dû lui être assuré (ce sont eux qui m'ont tué a-t-il répété à plusieurs, pendant ses derniers jours).

Il est absolument faux que M. Pichelin père, soit revenu sur son vote concernant le chemin de fer.

Il est faux que la Municipalité n'ait rien voulu voter pour l'installation du Télégraphe, tous les budgets sont là pour le prouver, et la Commune continue toujours à payer le transport gratuit des dépêches.

Quant au Téléphone, le Conseil l'a voté à l'**unanimité** à sa seconde délibération à ce sujet.

Mensonge également pour ce qui regarde l'usine électrique, la Commune n'a jamais été à même de l'avoir.

Un mot seulement sur le désintéressement de deux des principaux candidats de la liste d'opposition.

La Commune a dû faire un procès à M. Poulain, pour l'empêcher d'accaparer un chemin communal.

M. Foulard s'est opposé à l'élargissement du chemin de la gare, et à la construction du chemin de la Brandaizière en obligeant la commune à une expertise coûteuse, et en se faisant donner une grosse indemnité.

La liste d'opposition, d'ailleurs incomplète, est le fruit d'une odieuse campagne menée par un malheureux, dont la conduite est heureusement flétrie par tous les honnêtes gens.

*Port-Saint-Père, le 4 Mai 1912*

**UN GROUPE D'ÉLECTEURS**

---

Impression de l'Express de l'Ouest — Nantes

C'est par son mariage en 1844 avec Mathilde fille de Mathurin Trottier propriétaire du Pré Mériet que Pierre Louis Pichelin Avocat Nantais arrive dans la commune. Il devient maire en 1874, il est remplacé par son fils Pierre Avocat qui occupe la mairie jusqu'à sa mort en Avril 1921.

OUEST ECLAIR 10 Avril 1921

NANTES — Vous êtes prié d'assister au convoi funèbre d\*

Monsieur Pierre PICHELIN

*Avocat, ancien Bâtonnier*

*Ancien Maire de Port-Saint-Père*

*Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand*

décédé dans sa 74<sup>e</sup> année. muni des Sacrements d« l'Eglise.

Le deuil se réunira, 1, place de la Petite-Hollande,

le lundi 11 avril 1921. à 10 h. 30 précises.

Les offices seront célébrés en l'église Sainte-Croix,  
sa paroisse

L'inhumation aura lieu à Port-Saint-Père

De la part des familles Pierre Pichelin, Edouard  
de la Morandiôre, Louis Allotte de la Fuye, Edouard  
Noury, Georges Le Masne. Paul Pichelin, Léon Bo-  
-namy. Jégou d'Herbeline, Maurice Allotte de la  
Fuye et Burot de l'isle.

*Ni fleurs, ni discours.*

Le troisième se prénomme aussi Pierre et également Avocat, accède à la mairie en 1944 et la quitte cinq années plus tard.

*Pierre Louis PICHELIN maire de 1874 à 1896*

